

## Création d'une classe

En l'avis à l'annexe au programme  
de construction approuvé à jour.

Nancy, le 21 Mars 1958.

Informé le Maire expose au Conseil municipal que les effectifs de l'École de garçons  
croissent sans cesse, dépassent actuellement et dépasseront ultérieurement les maximums fixés  
de 40 élèves par classe, nécessitant ainsi la création d'une classe. Le Conseil municipal  
décide la construction d'une classe et demande la création d'un poste d'instituteur à l'École  
de garçons. Il donne tous pouvoirs à M. Léonel Maire pour régler cette question du point  
de vue administratif et technique et traîter tous marchés, concours et adjudications nécessaires  
pour cette construction.